



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une Agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleur-euses

# NOS 10 PROPOSITIONS POUR LE REVENU PAYSAN

**Pour des  
campagnes  
vivantes,**

**SOYONS  
FERMES !**



# NOS 10 PROPOSITIONS POUR LE REVENU PAYSAN

- 1 Instaurer des prix minimum garantis** définis ainsi :  
Coût de production + Rémunération minimale du travail paysan + Protection sociale.
- 2 Associer à ces prix minimum garantis un volume de production par actif.** Au-delà de ce volume de production, qui permet à chaque paysan-ne de vivre de son métier, les prix ne seraient plus garantis. L'amélioration du revenu paysan ne doit pas être une aubaine pour l'agrandissement qui favorise la disparition des paysan-nes et l'industrialisation de l'agriculture.
- 3 Élargir la notion de prix minimum garantis aux produits importés,** via la mise en place de prix minimum d'entrée sur le marché français afin qu'aucune production n'entre sur le territoire français en dessous des prix minimum garantis nationaux. C'est un instrument antidumping social et environnemental qui permettra de protéger le revenu sur le marché intérieur et d'harmoniser par le haut les conditions sociales et environnementales de production dans les pays exportateurs.
- 4 Mettre fin aux accords de libre-échange et de partenariats économiques,** où l'agriculture et l'alimentation sont la variable d'ajustement et où les agriculteur-trices sont mis en concurrence entre eux. En tirant les prix vers le bas, ces importations ne correspondent pas à nos réglementations sociales et environnementales.

- 5** **Interdire les surmarges de l'aval**, industriels et grande distribution, et imposer la transparence.
- 6** **Permettre aux collectivités territoriales et à l'État de prioriser les produits locaux dans les appels d'offres**, en modifiant le code des marchés publics.
- 7** **Réviser toutes les réglementations/normes qui n'ont pas d'effet positif sur la santé, l'environnement et nos droits sociaux :** l'adaptation, voire la suppression de normes superflues (calibrage obligatoire des fruits et légumes, claustration des volailles plein air, identification électronique des petits ruminants....) permettra d'alléger les coûts de production.
- 8** **Améliorer, et adapter à tous les modèles agricoles, les indemnités versées aux paysan-nes pour faire face aux aléas et ainsi stabiliser leur revenu :** aléas climatiques et sanitaires, dégâts de gibiers, prédation, etc.
- 9** **Répartir équitablement les aides du premier pilier de la PAC en instaurant une aide à l'actif plutôt qu'à l'hectare, pour que la PAC devienne un soutien au revenu pour toutes et tous.**
- 10** **Permettre à tou-tes les citoyen-nes d'accéder à une alimentation de qualité à un prix rémunérateur pour les paysan-nes, via la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation.**

**POUR DES CAMPAGNES VIVANTES,**

*Je vote Confédération paysanne*

**Chaque voix compte !**



*Confédération  
paysanne*

Syndicats pour une Agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleur-euses